



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

physique nucléaire

Question au Gouvernement n° 433

Texte de la question

PROJET ITER

M. le président. La parole est à M. Bernard Deflesselles, pour le groupe UMP.

M. Bernard Deflesselles. Madame la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, le 30 janvier dernier M. le Premier ministre annonçait la candidature de la France, afin d'accueillir en Provence, à Cadarache, le réacteur ITER, le projet scientifique international le plus important pour les trois prochaines décennies. Lundi, à Bruxelles, vous avez défendu cette candidature devant nos partenaires européens. Ce projet devrait, au cours des trente-cinq années à venir, permettre de répondre durablement aux besoins en énergie de la planète, tout en satisfaisant aux exigences de préservation de l'environnement.

Notre pays, la communauté scientifique dans son ensemble et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur appellent de leurs vœux ce programme scientifique majeur. Nous disposons en effet de trois atouts majeurs : d'abord le savoir-faire et l'expertise du CEA à Cadarache depuis plus de cinquante ans ; ensuite la qualité de vie et les infrastructures d'accueil offertes par notre région, pôle d'excellence de la recherche nationale ; enfin les engagements financiers - ce n'est pas le moindre - de nos collectivités locales et territoriales, qui ont d'ores et déjà annoncé qu'elles financeraient pour moitié les 870 millions d'euros que la France doit apporter à ce projet.

M. Albert Facon. Bravo ! Au détriment des régions pauvres !

M. Bernard Deflesselles. Les ministres de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ensemble de mes collègues parlementaires l'ont bien compris : l'heure est à la mobilisation, mobilisation pour 2 milliards d'euros de retombées et 9 000 emplois, mobilisation d'autant plus essentielle, madame le ministre, que le Canada, la Russie, le Japon et l'Espagne postulent également.

A mon sens, notre candidature doit être portée dans un esprit de compétition, dans un esprit de candidature olympique.

M. François Goulard. Très bien !

M. Bernard Deflesselles. Madame le ministre, pouvez-vous nous dire comment cette candidature a été accueillie par nos partenaires européens et comment nous pouvons relever le plus important défi scientifique européen des trente prochaines années ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies.

Mme Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Monsieur le député, je vous remercie de partager la volonté et l'enthousiasme du Gouvernement à faire aboutir l'implantation en France du projet ITER.

Ainsi que vous l'avez souligné, ce grand projet mondial de recherche associe l'Union européenne, la Russie, le

Japon, l'Espagne et le Canada. Il a connu une notable accélération au cours des dernières semaines avec l'arrivée de la Chine, le retour des Etats-Unis, et l'annonce officielle de la candidature du site de Cadarache pour son implantation. Trois autres sites sont candidats au Japon, en Russie et au Canada.

J'aurais aimé vous faire rêver pendant trente secondes, parce que nous n'en avons pas souvent l'occasion ! Je peux simplement vous dire que ITER est un défi scientifique et technologique majeur, qui vise à recréer, à des fins de production électrique, le fonctionnement du soleil et des étoiles, en utilisant des matières premières, comme le deutérium, le lithium, qui existent en quantités pratiquement inépuisables, et avec un impact sur l'environnement bien moindre que ceux que l'on connaît actuellement. Il s'agit donc d'un projet très ambitieux, extraordinaire qui aura des retombées non seulement pour l'Europe mais aussi pour la région PACA. Je remercie d'ailleurs les collectivités de cette région, leur population et leur engagement à nos côtés.

Sachez que la mobilisation du Gouvernement en faveur de ce projet est totale. Nous avons mis en place un comité de promotion de la candidature du projet ITER qui a déjà commencé à travailler, mais je souligne que la candidature de Cadarache est européenne. En ce domaine comme en beaucoup d'autres, la recherche est donc en avance, puisqu'elle a déjà intégré le partenariat entre les équipes européennes pour travailler sur de grands projets. C'est donc moins dans un esprit de compétition que dans une volonté de partenariat au niveau européen et mondial, comme je l'ai souligné à Bruxelles, que nous envisageons de positionner ce projet.

Certes, nous frisons le rêve, en nous projetant ainsi vers le futur. Cependant, imaginer autrement l'avenir de la planète est le rôle de la recherche et des chercheurs. La communauté scientifique et technique française a tous les atouts, toutes les qualités pour participer à ce projet avec enthousiasme, sérieux, compétence, expertise.

Nous le porterons donc. Soyez sûr de ma mobilisation, de notre mobilisation pour que la Provence, la France, l'Union européenne soient gagnantes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française, ainsi que sur quelques bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Bernard Deflesselles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 433

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mars 2003